

margarine fait disparaître une anomalie dans la loi, puisque c'était la seule denrée alimentaire grevée d'une taxe de vente. Ce sera d'un énorme avantage pour les consommateurs de margarine. Je signale néanmoins la nécessité de surveiller attentivement les effets d'un tel changement. Grâce à l'initiative du gouvernement, de grands progrès ont été réalisés cette année en vue de la stabilisation de l'industrie laitière et de l'amélioration des recettes des producteurs laitiers. Malgré cela, ils éprouvent encore des difficultés. Ils ne sont pas en mesure de faire face à de nombreux échecs. Si cette réforme fiscale devait provoquer des difficultés provisoires, j'espère que des mesures seront prises pour les protéger, afin que les progrès accomplis cette année ne soient pas annulés.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt le député de Grenville-Carleton (M. Blair). Bien qu'il ait été très élogieux à l'égard du budget en général, il m'a semblé qu'au moment de conclure il était exactement aussi inquiet de certaines de ses réalisations qu'heureux de certaines autres. En résumé, il remerciait le Seigneur que tout soit terminé, du moins l'espère-t-il, et que les résultats ne soient pas aussi mauvais qu'ils auraient pu l'être.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: J'espère que l'expression utilisée par le député pour indiquer que la discussion est terminée ne signifie pas que la majorité a l'intention d'interdire toute autre discussion sur ce sujet. Il ne voulait certainement pas dire cela.

Nous débattons aujourd'hui deux documents vitaux pour nos concitoyens. Chacun, à sa manière, exprime les intentions ou les présumées intentions du gouvernement fédéral en matière de politique économique. Chacun indique ce à quoi nous pouvons nous attendre ou ne pas nous attendre pour l'avenir. Chacun indique ou cherche à indiquer l'orientation que le gouvernement prévoit et espère que prendra notre économie.

Un de ces documents expose les modifications fiscales. Il décrit la politique à long terme qui vise à créer une structure fiscale équitable et réaliste au sein de laquelle notre économie pourra croître et prospérer. Il décrit à la fois la philosophie économique du gouvernement et les voies dans lesquelles il refuse de s'engager à long terme. Il nous donne un aperçu des espoirs et des objectifs du gouvernement. Après les années d'indécision et d'incertitude qu'a soulignées le député de Grenville-Carleton, on met au moins maintenant à notre disposition une esquisse des projets du gouvernement et, au cours de mon exposé, j'exprimerai des doutes sur la véritable ouverture qu'il représente pour l'avenir.

Si les modifications fiscales proposées sont censées nous donner un aperçu des intentions à long terme du gouvernement, l'exposé budgétaire de vendredi dernier pour l'année financière nous dit quels sont ses projets à court terme. Dans les limites du budget, nous n'en sommes plus au domaine des intentions et des possibilités pour un avenir plus ou moins lointain. Il ne faut jamais oublier que les intentions peuvent changer, même si elles sont énoncées honnêtement. Dans les limites du budget, nous nous retrouvons dans l'immédiat. Les dispositions que le gou-

[M. Blair.]

vernement prend actuellement nous révèlent nécessairement ses intentions de façon plus concrète que tous les mots dans lesquels elles peuvent être exprimées par le ministre des Finances (M. Benson) ou quelqu'un d'autre.

Cet ensemble de modifications fiscales est censé nous dire quels sont les projets du gouvernement, mais le budget en est l'application dans l'optique des besoins et de la situation d'aujourd'hui. C'est pourquoi, au cours du débat actuel, nous devons accorder une attention considérable au budget couvrant la présente année financière et le dissocier des propositions relatives à 1972 et aux années subséquentes. Le budget a une importance vitale du fait de ce qu'il accomplit ou s'abstient d'accomplir pour stimuler l'économie à l'heure actuelle. Il a aussi beaucoup d'importance en ce qu'il jette de la lumière sur le bilan réel du gouvernement et non pas sur ses prétendus succès.

Qu'il me soit permis de dire dès à présent que j'accueille avec satisfaction certaines choses, tandis qu'il en est d'autres auxquelles je ne m'oppose pas, simplement. Je suis certainement pour l'élimination de la surtaxe de 3 p. 100. De ce côté-ci de la Chambre, nous en avons réclamé la suppression toute l'année dernière.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Il était grand temps qu'elle disparaisse. Suivant la loi, elle était censée disparaître à la fin de 1970, mais le ministre a jugé à propos de la maintenir. Je ne puis reconnaître beaucoup de mérite au gouvernement d'avoir enfin cédé devant l'inévitable, mais il a au moins pris la mesure appropriée, même si c'était à contrecoeur. Nous en sommes heureux. Il en va de même des mesures destinées à soulager les gagne-petit, y compris les Canadiens âgés. Depuis plus d'un an, nous préconisons cette disposition et d'autres semblables, comme d'ailleurs des députés de tous les partis à la Chambre. Il faut se réjouir que le gouvernement ait finalement consenti à se rendre à l'évidence.

• (4.20 p.m.)

Mon honorable ami d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) réclame depuis un certain temps l'abolition de la taxe de vente sur le matériel anti-pollution. Nous sommes heureux d'en constater la suppression. Le député d'Edmonton-Ouest a d'autres propositions à faire sur le matériel anti-pollution, et le gouvernement pourrait bien les examiner. L'abolition de la taxe d'accise fédérale sur le matériel électronique pourrait ne pas être très avantageuse comme l'a souligné mon honorable ami d'Edmonton-Ouest. Comme l'a expliqué le député de Grenville-Carleton (M. Blair), elle peut même causer du tort à certaines personnes dans certaines circonstances.

M. Blair: Le tort peut être mitigé.

L'hon. M. Stanfield: Il peut l'être. J'ai dit que l'abolition de cette taxe pourrait causer du tort dans certaines circonstances à certaines personnes qui détiennent des stocks de matériel, comme le député vient de l'admettre lui-même il y a quelques minutes, mais je ne critique pas ces propositions de réduire la taxe d'accise, et je n'ai pas l'intention de m'opposer à d'autres postes mineurs de même nature dans le budget. Je suppose qu'on pourrait dire de la suppression de la taxe sur la margarine qu'il s'agit d'une erreur quant au produit, car elle a évidem-